

Interpellez votre collège communal sur le plan d'urgence en cas d'accident atomique !

À la suite d'une campagne d'interpellations menée par l'asbl Fin du nucléaire (FDN) et le RAN, cinq communes (Liège, Dison, Verviers, Visé et Ottignies-LLN) ont voté des motions demandant l'arrêt immédiat des réacteurs Tihange 2 et Doel 3 ainsi que la sortie du nucléaire. Des interpellations sont en préparation dans plusieurs dizaines d'autres communes.

Vous êtes un citoyen conscient du risque inacceptable que nous fait courir la filière de l'énergie atomique ? FDN et le RAN vous aident à interpeller votre collège communal sur cette question.

Concrètement, introduire une demande d'interpellation citoyenne n'est pas compliqué et ne vous demandera pas plus de quelques heures de travail. Sur le site web de FDN, une carte interactive des communes vous permet de vérifier si une interpellation a eu lieu ou est en préparation dans votre commune.

Plus d'information sur la campagne d'interpellation et pour adhérer à l'asbl Fin du nucléaire (5 €/an) :

- www.findunucleaire.be
- info@findunucleaire.be
- 04.277.06.61



Rejoignez les communes qui disent non au nucléaire !

Interpellez votre collège communal sur le plan d'urgence en cas d'accident atomique !

À la suite d'une campagne d'interpellations menée par l'asbl Fin du nucléaire (FDN) et le RAN, cinq communes (Liège, Dison, Verviers, Visé et Ottignies-LLN) ont voté des motions demandant l'arrêt immédiat des réacteurs Tihange 2 et Doel 3 ainsi que la sortie du nucléaire. Des interpellations sont en préparation dans plusieurs dizaines d'autres communes.

Vous êtes un citoyen conscient du risque inacceptable que nous fait courir la filière de l'énergie atomique ? FDN et le RAN vous aident à interpeller votre collège communal sur cette question.

Concrètement, introduire une demande d'interpellation citoyenne n'est pas compliqué et ne vous demandera pas plus de quelques heures de travail. Sur le site web de FDN, une carte interactive des communes vous permet de vérifier si une interpellation a eu lieu ou est en préparation dans votre commune.

Plus d'information sur la campagne d'interpellation et pour adhérer à l'asbl Fin du nucléaire (5 €/an) :

- www.findunucleaire.be
- info@findunucleaire.be
- 04.277.06.61



Rejoignez les communes qui disent non au nucléaire !

Interpellez votre collège communal sur le plan d'urgence en cas d'accident atomique !

À la suite d'une campagne d'interpellations menée par l'asbl Fin du nucléaire (FDN) et le RAN, cinq communes (Liège, Dison, Verviers, Visé et Ottignies-LLN) ont voté des motions demandant l'arrêt immédiat des réacteurs Tihange 2 et Doel 3 ainsi que la sortie du nucléaire. Des interpellations sont en préparation dans plusieurs dizaines d'autres communes.

Vous êtes un citoyen conscient du risque inacceptable que nous fait courir la filière de l'énergie atomique ? FDN et le RAN vous aident à interpeller votre collège communal sur cette question.

Concrètement, introduire une demande d'interpellation citoyenne n'est pas compliqué et ne vous demandera pas plus de quelques heures de travail. Sur le site web de FDN, une carte interactive des communes vous permet de vérifier si une interpellation a eu lieu ou est en préparation dans votre commune.

Plus d'information sur la campagne d'interpellation et pour adhérer à l'asbl Fin du nucléaire (5 €/an) :

- www.findunucleaire.be
- info@findunucleaire.be
- 04.277.06.61



Rejoignez les communes qui disent non au nucléaire !

Interpellez votre collège communal sur le plan d'urgence en cas d'accident atomique !

À la suite d'une campagne d'interpellations menée par l'asbl Fin du nucléaire (FDN) et le RAN, cinq communes (Liège, Dison, Verviers, Visé et Ottignies-LLN) ont voté des motions demandant l'arrêt immédiat des réacteurs Tihange 2 et Doel 3 ainsi que la sortie du nucléaire. Des interpellations sont en préparation dans plusieurs dizaines d'autres communes.

Vous êtes un citoyen conscient du risque inacceptable que nous fait courir la filière de l'énergie atomique ? FDN et le RAN vous aident à interpeller votre collège communal sur cette question.

Concrètement, introduire une demande d'interpellation citoyenne n'est pas compliqué et ne vous demandera pas plus de quelques heures de travail. Sur le site web de FDN, une carte interactive des communes vous permet de vérifier si une interpellation a eu lieu ou est en préparation dans votre commune.

Plus d'information sur la campagne d'interpellation et pour adhérer à l'asbl Fin du nucléaire (5 €/an) :

- www.findunucleaire.be
- info@findunucleaire.be
- 04.277.06.61



Rejoignez les communes qui disent non au nucléaire !